



## Le CQCD appuie l'initiative du gouvernement en matière d'allègement réglementaire

**Montréal, le 3 décembre 2019** – Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) est très heureux de [l'annonce faite ce matin](#) par le gouvernement du Québec visant à s'attaquer à la paperasserie gouvernementale pour améliorer la productivité de l'économie québécoise et soutenir la croissance des PME. Il salue l'initiative lancée au milieu des affaires et des entreprises à participer à une vaste démarche de consultation d'ici la fin février 2020 et visant à élaborer le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.

Nous reconnaissons aujourd'hui la volonté du gouvernement du Québec de vouloir réduire le poids que constitue pour un entrepreneur le fardeau réglementaire et administratif. Par le biais de ces consultations, les entreprises auront l'occasion de contribuer au processus en identifiant les enjeux qui touchent leur secteur d'activité.

Les cibles déjà identifiées par le gouvernement, soit une diminution de 10 % des formalités administratives, une réduction de 15 % du volume des formalités administratives et une baisse de 20 % des coûts liés aux formalités administratives constituent un pas dans la bonne direction. En complément à ces cibles déjà identifiées, la consultation permettra au gouvernement de véritablement saisir le portrait des enjeux et opportunités tel qu'exprimé par le terrain.

Pour les quatre nouveaux secteurs d'activités visés par ce futur plan, c'est un pas en avant et nul doute que les acteurs du milieu seront aux premières loges pour s'assurer de la bonne marche de cette consultation. Le secteur du commerce de détail a, pour sa part, grandement bénéficié de la mise en place du [Plan d'action gouvernemental 2018-2021 en matière d'allègement réglementaire et administratif dans le secteur du commerce de détail](#).

### **À propos du Conseil québécois du commerce de détail**

Le CQCD est une association représentant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions » afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

-30-

Source : Conseil québécois du commerce de détail

Renseignements : Julie Martineau  
Adjointe exécutive  
438 793-0031